

Le député et le président de l'agglo réclament la démission du président du Smage

🕒 8 min ▪ Propos recueillis par Vanessa ASPE



Ugo Pezzetta, président de Coulommiers Pays de Brie, a fait voter une motion de censure du budget du Smage. LPB/MD

Lors du conseil communautaire du 8 avril, Ugo Pezzetta a proposé une motion de censure contre le budget 2025 du Smage, critiquant sa priorité donnée à la continuité écologique au détriment de la prévention des inondations.

Explications.

Lors du conseil communautaire de Coulommiers Pays de Brie, mardi 8 avril, le président de l'agglomération a proposé aux délégués de voter une motion contre le budget 2025 du Smage. Résultat : 68 votes pour la motion, 0 contre et 4 abstentions (Aude Canale, Martine Lescure, Pascal Thierry, Fabien Vallée). Interview de deux hommes en colère, Ugo Pezzetta et le député Franck Riester.

Pourquoi cette motion de censure ?

Ugo Pezzetta : Pour affirmer collectivement, au nom de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, que la direction stratégique prise par le syndicat du Smage n'est non seulement pas la bonne mais également dangereuse.

Pourquoi est-elle dangereuse ?

Ugo Pezzetta : Parce que le Smage est en train de consacrer les deux tiers de son budget à la continuité écologique, à la protection des milieux aquatiques, plutôt qu'à la prévention des inondations. Nous ne validons pas cette stratégie.

Avec Franck Riester, nous avons eu l'occasion d'inviter autour de la table le président. Depuis 2020, nous lui avons dit que nous n'étions pas en accord avec ses choix budgétaires, nous lui avons tendu la main à plusieurs reprises mais en contrepartie nous avons demandé au syndicat qu'il respecte la volonté des élus des communes qui subissent des inondations à répétition, qu'il fasse de la protection des habitants une priorité absolue.

C'est un sujet évidemment important pour notre territoire qui a été impacté à plusieurs reprises, depuis maintenant plusieurs années, par des phénomènes climatiques extrêmement violents. Il y a des dégâts matériels, des dégâts économiques irréversibles, parce qu'on sait déjà que certaines entreprises et commerçants ne rouvriront pas et puis il y a des dégâts psychologiques extrêmement importants.

À quel montant s'élève le budget du Smage ?

Ugo Pezzetta : Le plan d'investissement s'élève à environ 95 M€. Les habitants de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie sont les plus gros contributeurs du syndicat. Pour l'année 2025, l'appel de fonds de la part du syndicat est d'un 1,3M €. Depuis cinq ans, nous demandons que ce budget soit consacré en priorité à la prévention des inondations. Et ce n'est pas le cas. Donc, clairement, cette année, nous demandons à nos délégués de ne pas voter le budget du syndicat. Nous devons absolument faire changer le cap stratégique parce que les habitants ne peuvent plus attendre.

Combien d'élus ont voté la motion de censure ?

Ugo Pezzetta : Les élus communautaires l'ont votée à l'unanimité, moins quatre abstentions, car ils partagent ce constat d'échec du Smage.

Sur les 95 M€, quelle est la part consacrée à la lutte contre les inondations ?

Ugo Pezzetta : Un tiers seulement, d'après nos délégués au Smage. Cela signifie que 2/3 du budget est consacré à d'autres actions que la prévention des inondations. Or, notre territoire est dans une situation d'urgence absolue face aux crues du Grand Morin, qui risquent de se reproduire car les épisodes de pluie sont plus intenses et plus fréquents.

Alors que le temps nous est compté pour agir, le Smage continue de faire des études. Le syndicat nous annonce le démarrage de travaux dédiés à la prévention des inondations en 2028 / 2029. Combien d'autres inondations

subiront nos concitoyens d'ici là ! Non seulement certaines actions coûteuses n'auront aucun impact à court terme pour réduire le risque mais elles pourraient même l'aggraver. Les maires de Pommeuse, Guérard, La Celle-sur-Morin et Crécy-la-Chapelle ont ainsi écrit au président du Smage pour lui demander d'arrêter les travaux pour supprimer le clapet de Mouroux car cet effacement pourrait accélérer le débit de la rivière en amont. Leur message est clair et doit être entendu : la protection des habitants doit passer avant la renaturation des cours d'eau.

Franck Riester : Cette demande de prioriser les actions, cela fait 5 ans que nous la formulons au Smage, depuis sa prise de compétence. Cela ne peut pas durer plus longtemps. J'ai fait de cette question de la prévention des inondations la priorité de mon action locale en tant que député. Convaincu qu'on ne peut pas laisser les victimes de ces inondations face à ces catastrophes naturelles sans réagir avec force et avec tous les moyens à notre disposition. Avec les autres présidents d'agglomérations du bassin du Grand Morin, avec les maires, aussi avec le Département, la Région, Seine Grands Lacs et l'État, je suis mobilisé pour accélérer l'action qui est la nôtre, pour faire face à ce risque d'inondation et de ruissellement. Nous avons réussi à convaincre l'État d'assouplir les procédures pour que les maires puissent, face à l'urgence, réaliser les travaux qui s'imposent et les régulariser ensuite. Tous les acteurs concernés ont pris la mesure de l'urgence, sauf le Smage, qui est pourtant le syndicat compétent sur la prévention des inondations.

A quoi sert le reste du budget du Smage ?

Ugo Pezzetta : À la Gestion des Milieux Aquatiques, avec la renaturation des cours d'eau, la continuité écologique, l'effacement de barrages. C'est un sujet important mais avant de penser à la faune et à la flore, nous devons protéger nos concitoyens. Ils profiteront mieux du milieu naturel de la rivière si cette dernière n'envahit pas leur salon ou leur commerce ! Et puis, il y a des millions d'euros d'études, des études sur des études. Clairement, je me pose la

question : toutes ces études, à qui elles servent ? À chaque inondation, on va devoir refaire des études. Mais à ce moment-là, on passe notre vie à faire des études. La réalité, c'est qu'on donne beaucoup trop d'argent à des cabinets d'études, d'assistance à maîtrise d'ouvrage... Et que dans la réalité, il ne se passe rien sur le terrain.

Il risque d'y avoir d'autres inondations...

Franck Riester : C'est la raison pour laquelle notre détermination est totale pour qu'il y ait un changement de gouvernance, rapidement, à la tête du Smage. On a demandé des recrutements, ils n'ont pas été faits. On a demandé à accélérer les investissements, ça n'a pas été fait. On ne peut pas continuer de voir des investissements qui seront contre-productifs. On ne peut pas rester silencieux. Et donc, on demande très clairement avec tous les élus de l'agglomération de Coulommiers, un changement de méthode, un changement de politique, un changement de gouvernance. Pour l'intérêt général.

Et qui verriez-vous à la tête du Smage ?

Ugo Pezzetta : Peu importe qui sera le président. Il faut aujourd'hui qu'une équipe de professionnels, de passionnés, de gens disponibles afin de prévenir les inondations le mieux possible et pour en atténuer les effets. Il nous faut une équipe qui prenne conscience de l'urgence. Nous avons des élus qui sont de grands techniciens, qui doivent unir leurs forces pour arrêter cette ineptie.

Concrètement que reprochez-vous au Smage ?

Ugo Pezzetta : Par exemple, en 2020, quand le pays Créçois a fusionné avec Coulommiers-Pays-de-Brie, dans le budget, il y avait près de 2 M€ pour lancer des travaux. Des travaux suite à des études qui débouchaient sur un diagnostic extrêmement précis avec une feuille de route. Tout était prêt. Mais, en 2020, le Smage reprend la compétence Gemapi. On livre donc les études, on livre le

budget. Cinq ans après, il n'y a pas eu un seul début de travaux. Pire que ça, on vient d'apprendre que les propriétaires des terrains sur lesquels il faudrait faire les zones d'expansion de crues ne sont même pas contactés.

Franck Riester : On peut parler aussi des diagnostics vulnérabilité qui permettent aux habitants du territoire de se protéger des inondations, pour lesquelles on a des subventions et qui n'ont absolument pas été prévues à la hauteur de ce qu'il faudrait. Le fonds Barnier permet aux sinistrés, de pouvoir recevoir chez eux un ingénieur qui va venir faire un diagnostic afin de trouver les raisons de l'inondation et d'engager des mesures pour protéger son habitation.

Ugo Pezzetta : Le but du fonds Barnier, c'est d'avoir la possibilité pour l'habitant de se faire financer ce diagnostic par le Smage, et de prétendre à 80 % de subventions pour les travaux. Le syndicat a voté un budget de 200 000 € pour permettre ces diagnostics de vulnérabilité. Un diagnostic vaut 1 000 €, ça veut dire que le Smage a voté 200 dossiers potentiels à présenter. On parle de près de 10 000 sinistrés. Qu'est-ce qu'on va expliquer aux milliers de victimes qui ne vont pas pouvoir profiter de ce diagnostic et de ce fonds Barnier ? C'est une blague !



Franck Riester, le député de la circonscription de Coulommiers, critique fermement la gestion budgétaire du Smage. **LPB**